Zeitschrift: Domaine public

Herausgeber: Domaine public

Band: - (2007)

Heft: 1746

Artikel: Le plan iconoclaste de Moritz Leuenberger : les incitations ne suffisent pas pour économiser l'énergie : le Conseiller fédéral ose proposer des contraintes en bousculant le fédéralisme

Autor: Tille, Albert

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1024425

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

pour le projet mis en consultation qu'il prévoyait une disposition excluant que le Conseil fédéral ou le DFJP donnent des instructions dans un cas particulier au procureur général.

Dans un contexte où la politique pénale tient parfois lieu de cache-sexe de l'action gouvernementale, il paraît indispensable d'aménager avec toute la précision requise les relations entre le parquet et son autorité de tutelle qu'elle quelle soit: qui décide des moyens financiers à disposition du Ministère public, s'il y a une indépendance des magistrats à l'intérieur du parquet, ou encore la manière dont l'efficacité de l'action des procureurs est évaluée. Rien ne certifie que ceux qui crient aujourd'hui à la violation de la séparation des pouvoirs seront prêts à laisser un Ministère public décider en toute indépendance des moyens d'action de la police judiciaire pour rechercher un enfant disparu ou de l'opportunité de poursuivre plus sévèrement les chauffards que les fumeurs de haschich.

Cette affaire est en train de transformer les élections fédérales en plébiscite du principal accusé se présentant comme victime. Avec le Ministère public est précisément en jeu l'avenir d'une institution essentielle à l'équilibre des pouvoirs, car elle limite ceux qui tirent le leur du suffrage universel. C'est en renforçant l'indépendance de ces institutions que l'on tirera la meilleure conclusion. Et que l'on évitera autant que possible le risque que la démocratie libérale se transforme en démocratie plébiscitaire.

Le plan iconoclaste de Moritz Leuenberger

Les incitations ne suffisent pas pour économiser l'énergie. Le Conseiller fédéral ose proposer des contraintes en bousculant le fédéralisme.

Albert Tille (08 septembre 2007)

Après la fonte des glaciers, les étés pourris et à la veille des élections fédérales, la classe politique n'ose pas critiquer le plan d'action 2007-2020 pour stabiliser la consommation d'énergie et favoriser les énergies renouvelables. La contre-attaque interviendra lorsque le peuple aura élu le parlement.

Une large partie de ce programme s'inspire d'une stratégie analogue à celle du Livre vert de l'Union européenne: respecter les lois du marché, mais y apporter des correctifs. La fiscalité ou les subventions orienteront; les prix lorsque le marché ignore le véritable coût social ou environnemental de l'activité économique. Cette théorie d'inspiration libérale est évoquée en Suisse depuis des décennies, notamment pour l'analyse du compte routier. Moritz Leuenberger reste dans cette orthodoxie libérale lorsqu'il propose d'étendre la taxe CO_2 aux carburants. Cette conformité à la doctrine dominante n'empêche pas economiesuisse – à l'abri du verdict des urnes – de s'en prendre vivement à cette taxe incitative. Pour l'organisation patronale, qui se déclare pourtant militante du développement durable, ce n'est pas à la Suisse, mais à la Chine et autres pollueurs, de sauver la planète.

Le plan Leuenberger respecte également la logique du marché lorsqu'il propose de fortes taxes à l'importation pour les véhicules polluants et l'allégement pour ceux qui sont propres. Les diverses subventions pour promouvoir les énergies renouvelables sont également conformes à l'orientation du marché.

Moritz Leuenberger ose cependant s'aventurer sur le terrain réglementaire des interdictions et des obligations. Les ampoules à incandescence et les appareils trop gourmands en électricité seraient interdits. Jusqu'à maintenant, on se bornait à encourager la transparence du marché par des étiquetages sur la performance énergétique. Dans le bâtiment, Berne pourrait obliger à respecter les normes "Minergie". Cette contrainte permettrait des économies massives de chauffage. La Confédération pourrait

également rendre obligatoire la connexion au chauffage à distance alimenté par les énergies renouvelables. Mais, c'est s'attaquer à la fois au tabou libéral, et au fédéralisme. Les cantons sont compétents en matière de police des constructions et d'aménagement du territoire.

Le plan iconoclaste de Moritz Leuenberger est un gros morceau qui sera difficile à faire avaler au nouveau parlement, même renforcé de quelques députés verts. Sans parler de la pression qu'exerceront economiesuisse et la grande foule des automobilistes lorsque Berne proposera une nouvelle taxe de 50 centimes par litre d'essence.

Qui veut vraiment limiter les émissions de CO2?

Les forages pétroliers causent d'importantes émissions de CO2. Mais, certains Etats préfèrent la parole aux actes.

Jean-Daniel Delley (08 septembre 2007)

De sommets environnementaux en déclarations d'intention, les Etats s'engagent à lutter contre le réchauffement climatique en diminuant leurs émissions de gaz carbonique. Or il est une mesure simple qui, à elle seule, permettrait de réduire les émissions de CO2 de 400 millions de tonnes: cesser de brûler ou de lâcher dans l'atmosphère les gaz émis lors des forages pétroliers. Selon une étude de la Banque mondiale, les entreprises de forage brûlent annuellement près de 170 milliards de m3 de gaz, la Russie à elle seule 50 milliards. La Banque mondiale s'appuie sur l'analyse des images satellite de l'Agence américaine de la météo. Un usage commercial de ce gaz perdu rapporterait environ 40 milliards de dollars aux pétroliers.

Mais voilà, ces derniers ne sont guère incités à activer cette source de revenu. Contrairement au pétrole, le gaz est difficilement stockable et transportable. La Norvège est l'un des rares Etats qui pénalisent fortement la combustion de ces gaz. Ce qui a conduit les pétroliers à valoriser la presque totalité des gaz émis lors de l'extraction de l'or noir dans ce pays. La Banque mondiale gère un programme d'aide à la récupération des émissions de gaz. Ainsi le Nigéria met en place des installations de chaleur-force qui produiront l'équivalant de 12% de la consommation électrique du pays. Mais le Brésil, la Russie et le Vénézuela notamment continuent d'ignorer ce programme.

Ce journal et le site sont publiés par la SA des éditions Domaine Public
c/o Jacques Guyaz - bd de Grancy 8 - CH-1006 Lausanne - CCP 10-15527-9